

DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 29 MAI 2008

de 18h30 à 19h30:



devant le RER Denfert-Rochereau

Notre engagement:

Par notre participation au **Cercle de Résistance**, nous voulons dénoncer les traitements **INHUMAINS** réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle.

Nous n'acceptons pas que soit prises en notre nom des dispositions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines et font voler en éclat des couples et des familles.

Nous refusons les interpellations au faciès, l'enfermement d'hommes et de femmes et même d'enfants dans des centres de rétention administrative et leur expulsion.

Nous dénonçons les conditions de détention inhumaines dans les centres de rétention administrative et les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous n'acceptons pas que la France, en vertu de lois de plus en plus contraignantes, refuse sa protection aux demandeurs d'asile qui sont exposés à de très graves dangers en cas de retour dans leur pays d'origine.

Nous dénonçons les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et contraignent des hommes, des femmes, des familles entières à vivre et à travailler dans la clandestinité et la peur, privés de tout projet et de conditions de vie simplement décentes.

Nous refusons cette «chasse» aux étrangers qui inflige aussi des traumatismes profonds à ceux qui en sont les témoins, à la société toute entière, aux enfants particulièrement. Les atteintes à la dignité de quelques-uns blessent tous les hommes dans leur humanité.

Nous voulons que la France redevienne un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par des êtres humains venus du monde entier.

Nous en appelons à la conscience de tous!

Le Cercle de Résistance commencera par 5 minutes de silence puis 2 minutes d'un texte témoignage, puis à nouveau 5 minutes de silence puis à nouveau textes lus et ainsi de suite jusqu'à 19h30.

Deux exemples de textes que nous allons lire:

**"De mon grand pays solitaire
Je crie avant que de me taire
A tous les hommes de la terre
Ma maison c'est votre maison**

**Entre mes quatre murs de glace
Je mets mon temps et mon espace
A préparer le feu, la place
Pour les humains de l'horizon
Et les humains sont de ma race"**

Extrait de la chanson «Mon Pays» de Gilles Vigneault.

Mort du Malien Baba Traoré

Âgé de 29 ans, il était arrivé en France en 2004 pour donner un rein à sa soeur, aujourd'hui âgée de 40 ans, qui souffre d'une insuffisance rénale.

Célibataire, il habitait chez sa soeur et travaillait pour des entreprises de nettoyage et du bâtiment. Mais son autorisation de séjour avait expiré il y a un an et son renouvellement, qu'il avait demandé pour raison médicale, lui avait été refusé.

Baba Traoré se rendait chez un ami lorsqu'il a été contrôlé à la gare RER de Joinville-le-Pont, par des personnels de la RATP et des policiers venus leur prêter main forte, comme cela se fait régulièrement dans le département. Le jeune homme présente sa carte Navigo, seul document en sa possession. Et ne peut donc justifier de l'identité qui figure sur son titre de transport. Les policiers lui demandent de bien vouloir l'accompagner dans leur véhicule pour consulter leurs fichiers.

Baba Traoré aurait pris alors la fuite en direction du pont de Joinville, à 400

mètres de là. Les policiers se lançant à sa poursuite. Arrivé sur le pont, le jeune homme aurait enjambé la rambarde et sauté.

Alertée, la brigade fluviale le repère plus tard, dérivant dans les eaux de la Marne. Baba Traoré est ramené sur la berge sans connaissance.

Il est mort à l'hôpital des suites d'un arrêt cardiaque.

-

Ceci sera sur nos panneaux:

VERSION PRESSE:

"le Monde", 7 avril 2008:

La mort d'un Malien renforce les critiques contre la "chasse aux sans-papiers"
par Laetitia Van Eeckhout

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées sous la pluie, dimanche 6 avril, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) pour rendre hommage à Baba Traoré, sans-papier décédé vendredi en se jetant dans la Marne pour échapper à un contrôle de police.

Malien, Baba Traoré était âgé de 29 ans. Il était arrivé en France en 2004 pour donner un rein à sa soeur, aujourd'hui âgée de 40 ans, qui souffre d'une insuffisance rénale. C'est le professeur Christophe Legendre, chef du service de transplantation rénale à l'hôpital Necker, à Paris, qui l'avait fait venir pour effectuer cette transplantation.

Célibataire, il habitait chez sa soeur et travaillait pour des entreprises de nettoyage et du bâtiment. Mais son autorisation de séjour avait expiré il y a un an et son renouvellement, qu'il avait demandé pour raison médicale, lui avait été refusé. En septembre et en décembre 2007, il avait déjà été interpellé avant d'être relâché. Mais depuis janvier, il était sous le coup d'une obligation de quitter le territoire.

Vendredi, Baba Traoré se rendait chez un ami lorsqu'il a été contrôlé à la gare RER de Joinville-le-Pont, par des personnels de la RATP et des policiers venus leur prêter main forte, comme cela se fait régulièrement dans le département. Le jeune homme présente sa carte Navigo, seul document en sa possession. Et ne peut donc justifier de l'identité qui figure sur son titre de transport. Les policiers lui demandent de bien vouloir l'accompagner dans leur véhicule pour consulter leurs fichiers.

Baba Traoré prend alors la fuite et court en direction du pont de Joinville, à 400 mètres de là. Les policiers se lancent à sa poursuite. Arrivé sur le pont, le jeune homme enjambe la rambarde et saute. L'île Fanac est toute proche et lui paraît peut-être un abri possible.

Alertée, la brigade fluviale le repère quinze minutes plus tard, dérivant dans les eaux de la Marne. Baba Traoré est ramené sur la berge sans connaissance.

Le SAMU 94 le réanime mais c'est dans un état critique qu'il est transporté à l'hôpital Lariboisière à Paris, où il succombe à une crise cardiaque. Le jeune homme a probablement été victime d'une hydrocution. La température de l'eau était de 6 degrés.»

MAIS

«Une marche silencieuse aura lieu le dimanche 25 juin à 14h. Au départ du métro Belleville jusqu'à la place de la Bastille.»

Notre fils, notre frère, notre neveu, notre ami Fethi TRAORE, surnommé Mimi, âgé de 31 ans, est décédé dans des circonstances incompréhensibles et cela sous les yeux de la police. Les versions données à la famille par la police ne coordonnent pas. Il aurait abandonné la voiture alors que la police ne le poursuivait plus?

Il se serait jeté à l'eau alors qu'il ne savait pas nager, il avait une phobie de l'eau, il n'allait jamais à la piscine à cause de cela...

Les policiers seraient restés à le regarder se noyer pendant, selon les uns 8 minutes, 10 minutes selon les autres, et que la police fluviale aurait récupéré le corps au bout de 30 minutes?

Nous demeurons dans l'ignorance totale, que s'est-il vraiment passé?

Nous avons besoin de comprendre.»

<http://resistons.lautre.net/>

-

La directive «DE LA HONTE»

Le projet de directive retour, tel qu'il a été dernièrement modifié et adopté par le COREPER (Comité des représentants permanents) le jeudi 22 mai est encore plus inquiétant que la version telle qu'elle avait été amendée par le Parlement Européen en septembre dernier.

Les trois points:

1/détention pouvant atteindre 18 mois.

2/détention des mineurs accompagnés.

3/interdiction de retourner sur le territoire européen pendant cinq ans.

Restent inchangés

mais des nouveautés apparaissent:

La détention et l'éloignement des mineurs isolés sont désormais permis par ce texte.

Les migrants illégaux peuvent être renvoyés dans leur pays d'origine mais aussi vers un pays de transit même s'ils n'ont aucun lien avec ce pays.

Les possibilités de départ volontaire sont extrêmement réduites: le délai pour un départ volontaire peu être réduit à sept jours.

Les Etats membres n'ont pas d'obligation de fournir une aide juridique gratuite.

Ce texte qui va être présenté en tant qu'amendement unique par le rapporteur Weber et doit être soumis le 18 juin au Parlement Européen afin que les parlementaires procèdent au vote.

Le vote d'un amendement de rejet est difficilement envisageable, les groupes majoritaires au sein du Parlement étant le PPE et l'ADLE ; par contre, d'après les informations des assistants des parlementaires, le PSE et les Verts, et certainement la GUE, vont proposer des amendements à ce projet de directive.

Deux scénarios sont alors envisageables:

1/ Les amendements présentés par ces groupes ne passent pas car il n'y a pas assez de votes en faveur de ces amendements et dans ce cas, la directive est adoptée telle quelle.

2/ Les amendements sont votés par le Parlement mais rejetés par le Conseil (ce qui est fort probable car le Conseil a toujours maintenu une position très dure vis-à-vis de ce texte).

Donc, le texte passe en deuxième lecture où là le Parlement Européen vote en majorité qualifiée et donc la directive à très peu de chances de passer et est enterrée.

Ce sont donc les libéraux qui vont faire pencher la balance contre l'adoption de la directive. En effet, même si le groupe ADLE a pris position en faveur d'une adoption de ce projet, les parlementaires au sein du groupe sont très divisés à ce sujet.

Il faut donc continuer à nous mobiliser contre ce projet de directive.

Les mobilisations antérieures ont déjà réussi à faire reculer le vote mais maintenant que la date du vote est arrêtée, la société civile doit montrer son désaccord vis-à-vis de ce texte et plus largement contre une Europe forteresse!

Une campagne de lettres aux groupes politiques et députés européens a été lancée,

www.directivedelahonte.org

et d'autres initiatives (manifestations, Cercle de silence...) sont nécessaires avant le 18 juin!



P A R I S S U D

Le **Cercle de résistance** rassemble des citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de:
RESF (Réseau Éducation sans Frontières), Cimade, Le Collectif Logement paris 14, la Ligue des Droits de l'Homme Paris 14/6, le MRAP14/15, le MJS Paris Sud, le PCF14, l'Union des Tunisiens pour l'Action Citoyenne (UTAC), les Verts...

Nous nous associons par ailleurs au «Cercle de silence» place du Palais-Royal tous les 3èmes vendredi du mois: prochain le vendredi 20 juin!

CONTACT:

Laurent Son: 06 10 35 58 18